



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 00832 /2023/MEA/DGEE/DRHM/BRH/PRH1

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le 10 JAN. 2023

*Le Directeur général*

à

**Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs**  
**Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles**

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,  
chargés des circonscriptions pédagogiques

**Objet** : Préparation de la rentrée 2023 - MOUVEMENT 2023 - Campagne d'ouverture des postes  
à contraintes particulières (PCP) et PCP « Vivier »

**P. J.** : - Annexe 1 – Calendrier des opérations  
- Fiches de poste

La présente circulaire précise les modalités et les procédures relatives à la campagne  
d'ouverture des postes à contraintes particulières (PCP) et PCP « Vivier » pour la rentrée 2023.

**I) Les types de postes**

Les postes sont répartis selon 2 types de poste :

**1) Type de poste PCP « Vivier »** : il s'agit de constituer un vivier sur les types de  
postes définis ci-après :

**a) Postes d'enseignement général (EG) en CJA**

**b) Postes d'enseignants**

- 1) Enseignant(e)s en écoles REP + ;
- 2) Enseignant(e) en cycle 3 à l'école ;
- 3) Enseignant(e) en école à parité horaire bilingue ;
- 4) Enseignant(e) dans la Brigade de remplacement de Polynésie française ;
- 5) Enseignant(e) dans la Brigade de formation de Polynésie française (ASH, TG, ISLV, MARQUISES) ;
- 6) Enseignant(e) référent(e) pour les usages du numérique (ERUN) ;
- 7) Enseignant(e) animateur/trice plurilingue ;
- 8) Enseignant(e) maître formateur basé à l'école Ohiteitei
- 9) Enseignant(e) maître formateur basé à l'école Manotahi

- 2) **Type de poste à contraintes particulières (PCP)** : l'affectation sur un poste PCP requiert des qualifications particulières afin de favoriser la bonne adéquation entre les exigences du poste et la capacité des candidats. Aussi, elle sera prononcée hors barème après avis de la commission d'entretien et décision finale du ministère de l'éducation.

Il s'agit des postes suivants :

- les postes de direction en CJA,
- les postes de direction en REP +,
- les postes de direction d'écoles à 10 classes et plus,
- les postes de conseillers pédagogiques

**Point d'alerte** : *Seuls les agents inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école pourront participer à la campagne des PCP et seront affectés à titre définitif sur un poste de direction.*

**Important** : La validité d'inscription sur les postes dits « VIVIER » et aux postes à contraintes particulières (PCP) est d'une durée de 3 ans à compter de la rentrée scolaire 2023.

## **II) Dépôt des candidatures**

**NOUVEAU** : A partir de cette année scolaire, toutes les demandes de candidatures se feront exclusivement par l'application de « campagne de mouvement du 1<sup>er</sup> degré PCP et PCP VIVIER » à l'adresse suivante : <https://mutation.education.pf/mut1dg>

Cette application sera ouverte **du mardi 10 janvier 2023 au mardi 17 janvier 2023.**

- L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères)
- Le mot de passe de première connexion est : DgEe01 (bien respecter les majuscules et minuscules)

**Attention** : il vous sera demandé de personnaliser votre mot de passe dès la première connexion. Une fois le mot de passe modifié, il faudra vous connecter à nouveau en utilisant ce nouveau mot de passe.

Il est vivement conseillé aux participants de ne pas attendre le dernier jour d'ouverture de l'application pour effectuer leur demande.

## **III) Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale**

A la clôture de la campagne des postes à contraintes particulières, les Inspecteurs de l'Education Nationale sortants et d'accueil porteront un avis sur chaque candidature avant la tenue de chaque entretien à l'adresse suivante : <https://mutation.education.pf/mut1dg/admin>

- L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères)
- Le mot de passe de première connexion est : DgEe01 (bien respecter les majuscules et minuscules)

Les commissions d'entretiens se tiendront le 06 février 2023. Chaque commission sera présidée par le Directeur de la Direction Générale de l'Education et des Enseignements ou son représentant, et désignera deux autres membres.

#### **IV) Instructions des demandes**

Toutes les candidatures seront instruites courant mars 2023.

Seront pourvus en priorité les postes à contraintes particulières (PCP) publiés lors de la campagne de mouvement.

S'agissant des postes dits « Vivier », l'instruction des demandes sera traitée durant les opérations du mouvement général selon l'ordre suivant. En effet, par définition, tout poste est susceptible d'être vacant et d'autres postes se libéreront par le jeu du mouvement :

- 1) Affectation des candidats ayant déjà obtenu la clé PCP « Vivier »
- 2) Affectation des nouveaux candidats ayant obtenu un avis favorable puisés dans le vivier

#### **V) Décision finale de l'administration**

Je vous rappelle qu'en cas d'avis favorable à l'issue de l'entretien, cet avis n'entraînera pas automatiquement une affectation sur le poste sollicité.

Pour rappel, la décision d'affectation sur un type de poste PCP « Vivier » ou un poste PCP est de la compétence de Madame la ministre de l'éducation.

#### **VI) Dispositifs d'accueil et d'information**

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité, les participants peuvent contacter la « cellule de mobilité », pendant toute la période des opérations de campagne d'ouverture pour les postes susceptibles d'être vacants (Vivier) et pour les postes à contraintes particulières (PCP) et ce, jusqu'à l'affectation des agents.

- Par téléphone au : 40 470 585 ou 40 470 525 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00
- Par courriel à l'adresse : [gestco.brh1@education.pf](mailto:gestco.brh1@education.pf)

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette note à la connaissance de tous les personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

#### **Copies :**

MEA	1
DGEE/PRH1	1
DGEE/DAPE	1

Pour la Ministre et par délégation



Eric TOURNIER

## ANNEXE 1

Calendrier prévisionnel des opérations du Mouvement 2023	Dates
<b>Postes Viviers et Postes à contraintes particulières</b>	
Diffusion de la note de service relative aux postes à contraintes particulières	Mardi 10 janvier 2023
Date d'ouverture de la campagne avec dépôt du dossier accompagné des pièces justificatives	Du mardi 10 janvier 2023 au mardi 17 janvier 2023
Clôture de la campagne	Mardi 17 janvier 2023
Vérification du dossier de candidature par type de postes par les services RH 1	A compter du mardi 10 janvier 2023
Avis IEN sortant et arrivant	Du mardi 10 janvier 2023 au mercredi 18 janvier 2023
Commission d'entretien	Du lundi 06 février 2023 au vendredi 17 février 2023
Affichage des résultats du mouvement VIVIER et PCP	Courant mars 2023